



La Ville d'AURAY (Morbihan) - 14 825 habitants

RECRUTE

Par voie de mutation ou par défaut par voie contractuelle

Un Auxiliaire de Puériculture (H/F)

pour le pôle petite enfance

Située à l'entrée de la presqu'île de Quiberon, dans le sud du Morbihan, la Ville d'Auray propose des équipements et des services de qualité pour répondre aux attentes des besoins quotidiens des Alréennes et Alréens.

Le pôle petite enfance "Ti Ar Vugale" dispose d'un multi-accueil d'une capacité de 45 places pour des enfants de 0 à 3 ans ainsi que d'un Lieu d'accueil enfants parents (LAEP).

L'auxiliaire de puériculture est chargé(e) d'organiser l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif du multi-accueil d'Auray.

L'auxiliaire de puériculture est chargé(e) d'assurer les fonctions d'accueillante, en binôme, au LAEP.

MISSIONS :

- Accueillir les enfants et leurs familles et prendre en charge un groupe d'enfants dans un service d'accueil en âges mélangés.
- Réaliser les soins quotidiens et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- Être attentive aux besoins des enfants, respecter leurs rythmes (jeux, repas, siestes...).
- Élaborer et mettre en œuvre des projets d'activités en concertation avec l'éducatrice de jeunes enfants.
- Accueillir les parents, partager avec eux les informations sur les moments importants de la journée de l'enfant et leur apporter des conseils en matière de santé et d'éducation.
- Participer, en accord avec le projet pédagogique, à l'animation des activités d'éveil pour répondre quotidiennement aux besoins physiques, affectifs et sensori-moteurs de l'enfant.
- Participer à la dynamique d'équipe en participant à la mise en place des projets en lien avec le projet pédagogique.
- Accueillir les parents et les enfants dans le lieu d'accueil enfants-parents les lundis et mercredis matin, sur un temps de partage et d'accompagnement à la parentalité.

SAVOIR ÊTRE - SAVOIR FAIRE :

- Sens du service public.
- Capacité à établir une relation de confiance et de juste distance avec les parents et les enfants.
- Capacité à travailler en équipe.
- Dynamisme, esprit d'initiative.
- Connaissances des droits des enfants et de protection de la petite enfance.
- Sens de l'observation.

CONDITIONS :

- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture.
- Expérience souhaitée au sein d'un multi-accueil.
- Expérience en LAEP non obligatoire.
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + amicale du personnel + CNAS.
- Poste à temps complet à pourvoir en mars 2026.

**Adresser lettre de motivation, curriculum vitae
et copie du(des) diplôme(s)**

par courrier à :

**Madame le Maire d'AURAY – DRH – RECRUT-AUXILIAIRE
100, place de la République – 56400 AURAY
ou par courriel (PJ sous format pdf) à : drh@ville-auray.fr**

au plus tard le 16 janvier 2026